

LE FRANCAIS ET LA CRÉATION LEXICALE EN CONTEXTE NUMÉRIQUE

Farikou AMADOU

Faculté des arts, lettres et sciences humaines, Département de français
Laboratoire Langue, Dynamique et Usages (LADYRUS), Université de Ngaoundéré
Cameroun

farikouamadou16@gmail.com

Résumé

La présente réflexion a pour objectif de mettre en exergue le phénomène de création lexicale en français en contexte numérique. En effet, tout découle du constat selon lequel une panoplie de lexies naît au jour le jour dans l'environnement sociolinguistique électronique ou numérique. L'on y observe une dynamique propulsée par plusieurs facteurs de création lexicale. En fait, la dynamique technologique implique également une dynamique lexicale comme le souligne Martinet. La langue s'adapte toujours à la dynamique et l'évolution sociale. Chaque fois qu'il y aura une nouvelle réalité, il y aura nécessité de la désigner. Le corpus de cette étude est le vocabulaire qui est né dans le domaine techno-numérique et imposé par le déterminisme dit électronique ou numérique. Il en découlerait que la création lexicale dans le champ du numérique est très dynamique et très prolifique. Une kyrielle de mots sont formés fondamentalement par dérivation (préfixale et suffixale) et par abrégement (siglaison, acronymie, aphérèse, apocopation). De même, l'on observerait un fort fond lexical d'origine anglaise. L'on serait également tenté de croire que cette situation pourrait entraîner une détérioration du français dans le domaine techno-numérique, si cette langue laisse perdurer un taux d'emprunt élevé dans le cadre des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Mots-clés : abrégement, création lexicale, dérivation, espace numérique.

Abstract

The purpose of this reflection is to highlight the phenomenon of creation vocabulary in French in a digital context. Indeed, everything stems from the observation that a panoply of lexis are born day by day in the sociolinguistic environment electronic or digital. We observe a dynamic propelled by several factors of lexical creation. In fact, technological dynamics also imply lexical dynamics. As Martinet points out, language always adapts to the dynamics and evolution social. Each time there is a new reality, there will be a need to designate it. The corpus of this study is the vocabulary that was born in the techno-digital field and imposed by so-called electronic or digital determinism. It would follow that creation vocabulary in the digital field is very dynamic and very prolific. A string of words are formed by derivation (prefix and suffix) and by abbreviation (signature, acronym, apheresis, apocopation). Similarly, the bone would observe a strong lexical background of English origin. One would also be tempted to believe this situation could eclipse the French in the techno-digital domain, if this language allows a borrowing rate to persist high in the context of new information and communication technologies (ICT).

Keywords: abbreviation, lexical creation, derivation, digital space.

Introduction

Les dynamiques linguistiques sont intrinsèquement liées à l'évolution de la société, aux dynamiques culturelles et à la « technologisation » du monde. L'avènement de la technologie de l'information et de la communication (TIC) est tributaire d'une panoplie de créations lexicales. L'on entend par création lexicale, tout processus à travers lequel de nouveaux mots naissent dans l'optique de répondre aux besoins spécifiques de communication. Il s'agit ainsi d'une nouvelle unité lexicale obtenue par adjonction d'une unité grammaticale, par arbitrarité ou par motivation relative (Saussure, 1916). C'est une capacité permettant d'obtenir un nouveau mot. L'on parle aussi de formation lexicale. Dans la même perspective, cette innovation lexicale peut s'opérer selon le principe de fonctionnement grammatical de la langue française comme le souligne Guilbert (1975). Le besoin de création de nouvelles lexies s'impose également par la nécessité de désigner des nouvelles réalités ou encore par une dynamique liée aux développements de la mode, de la technologie, des us et coutumes, etc. (Martinet, 2008).

Chemin faisant, le présent article se fixe supérieurement pour objectif d'analyser les mécanismes de création lexicale imposés par l'évolution du champ électronique. De même, la réflexion tablera sur les lexies nouvellement créées. Ainsi, quels sont les processus de création de nouveaux mots imposés par la mutation technologique ? Pour répondre à cette interrogation, un sériage épistémologique est ficelé autour de la sociolinguistique variationniste, de la lexicologie et de la grammaire dite normative.

Dans une perspective méthodologique, une observation du vocabulaire « techno-numérique » a permis de recueillir le maximum de vocables sur la plateforme numérique modelée par le web 2.0. L'exploration documentaire et dictionnaire a été également d'une importance indéniable. La mobilisation de toutes ces démarches a ambitionné une analyse structurale et morphologique des données empiriques susceptibles de rendre compte d'une telle étude.

Les résultats escomptés permettent d'observer que les procédés de création, les plus productifs, s'opéreraient ainsi à travers la dérivation, la composition et l'abrégement. Par ailleurs, l'étude offrira un répertoire d'exemples et de procédés de création lexicale.

1. Création lexicale par matrice dérivationnelle

La dérivation est un processus de création lexicale qui met en évidence l'adjonction d'un ou de plusieurs affixes. L'affixe est ainsi une particule que l'on ajoute à un radical en positions finale, initiale ou médiale. Pour Dubois et al. (432) « la dérivation peut désigner de façon générale le processus de formation des unités lexicales », elle « consiste en l'agglutination d'éléments lexicaux, dont au moins un n'est pas susceptible d'emploi indépendant, en une forme unique ». Les affixes dérivationnels peuvent ainsi être suffixaux (position finale), préfixaux (position initiale), interfixaux (entre deux radicaux), infixaux (position médiane), circonfixaux ou confixaux (position multiple).

1.1. Matrice dérivationnelle préfixale

La dérivation préfixale est une catégorie de formation des mots qui s'opère à travers l'adjonction d'une particule en position initiale. Ce processus donne naissance à une nouvelle forme appelée morphologie dérivationnelle (Apothéloz, 2002). La particule ajoutée peut avoir une valeur privative, comparative, temporelle, etc. Le

tableau ci-après met en exergue un répertoire de mots obtenus par préfixation dans le domaine du numérique.

1.1.1. Construction avec le préfixe non autonome « dé- »

Le préfixe dé- est un ancien affixe de la langue française. Il a une valeur privative. Le tableau ci-après met en exergue quelques lexies du domaine du numérique qui sont issues de ce processus de formation lexicale :

Tableau 1 : dérivation préfixale avec le préfixe non autonome « dé- »

N°	Préfixe	Nature du préfixe	Radical	Lexie créée	Sens
01	Dé-	Préfixe non autonome issu du latin « dis » ou « de », ayant une valeur privative	Numériser	Dénumériser	Faire disparaître, enlever ou retirer le caractère numérique de quelque chose.
			Connecté	Déconnecter	Rompre la connexion.
			Facebooker	Défacebooker	Rompre d'avec l'utilisation de Facebook.

Les lexies « numériser », « connecter » et « facebooker » sont des verbes du premier groupe. Ils signifient respectivement digitaliser, joindre un réseau, faire usage de la plateforme socionumérique Facebook. Les mêmes mots donnent naissance à d'autres à travers le préfixe dé- conférant une relation sémantique d'opposition. Dénumériser signifie ainsi enlever ou retirer le caractère numérique. Déconnecter notifie le sens de rompre d'avec la connexion ou spécifiquement d'avec un lien. Défacebooker, in fine, marque le retrait d'un ami ou d'une personne de sa liste amicale sur le réseau Facebook. Cela initie également le sens de cesser de faire usage de Facebook.

1.1.2. Construction avec le préfixe non autonome « e- »

L'affixe préfixal « e- » est un préfixe d'origine anglaise. Ce préfixe lui-même renvoie à tout ce qui est électronique. Autrement dit, il indique tout ce qui est virtuel ou « virtualisé » à partir d'un réseau informatique ou numérique. La migration ou le transfert des compétences basées sur le modèle numérique a créé une reconfiguration du monde réel, lequel monde s'est aujourd'hui dupliqué en créant une écologie du numérique. Cela impose une reconduction de tous les secteurs d'activités vers le virtuel pour un développement tous azimut. Le tableau suivant met en évidence de manière non exhaustive quelques secteurs du développement durable ayant permis la création des mots à partir du préfixe e- dans le domaine du numérique :

Tableau 2 : dérivation préfixale avec le préfixe non autonome « e- »

Administration	Économie	Sécurité	Communication	Santé	Éducation
e-administration e-gouvernement e-convention	e-marketing e-commerce e-business	e-criminalité e-délinquance	e-mail e-reputation e-apéro	e-santé e-consultation	e-learning e-book e-reader

Les exemples précédents laissent constater que le domaine du numérique est resté très productif en matière de création des lexies nouvelles. Le préfixe e- à lui seul a permis de créer environ une cinquantaine de mots selon une observation du dictionnaire français Larousse.

1.1.3. Construction avec le préfixe savant « cyber- »

Un préfixe savant est un préfixe d'origine grecque ou latine ayant une autonomie sémantique. Le préfixe cyber-, étymologiquement, est synonyme du mot systématique, qui renvoie à une science qui a pour objet d'étudier un système qui se caractérise par une dynamique relationnelle et interactive entre les différents éléments et entités constitutives dudit système. Cet affixe préfixal est ainsi obtenu par le phénomène de troncation lexicale appelé « apocopation » qui consiste à supprimer quelques syllabes ou lettres finales d'un mot. Cyber- serait ainsi issu du mot « cybernétique » qui fait référence selon Norbert Wiener à tout système complexe interactif ou rétroactif qui peut être également informatique. Ce préfixe marque le sens de tout ce qui a trait à l'informatique. Dans le domaine de la sécurité informatique plusieurs mots sont nés. Il s'agit de : cyberattaque, cybersécurité, cybersurveillance, cyberarmée, cyberpiraterie, etc.

L'avènement des technologies de l'information de la communication est tributaire d'une série de création lexicale. Il s'impose une réelle nécessité de désigner les nouvelles réalités technologiques. D'où la productivité du préfixe cyber- qui ne cesse de générer autant de lexies au jour le jour. En effet, tout système ou phénomène physique utilisé dans le cadre du réseautage numérique ou informatique prendra le préfixe cyber- ou e- dorénavant ou même deux à la fois. Le tableau subséquent démontre le glissement de plusieurs secteurs d'activités vers le cyberespace et la création lexicale qui en découle inéluctablement :

Tableau 3 : dérivation préfixale avec le préfixe savant "cyber-"

N°	Lexie initiale (radical)	Lexie à partir du préfixe « cyber- »	Sens et signification
01	consommation	cyberconsommation	consommation en ligne
02	acheteur	cyberacheteur	acheteur en ligne ou sur un site
03	activiste	Cyber activiste	activiste dans le système informatique ou numérique
04	harcèlement	cyber harcèlement	harcèlement ou intimidation sexuelle à travers les supports numériques de communication
05	espionnage	cyber espionnage	espionnage à travers le cyberespace ou l'espace numérique

La mutation numérique et les dynamiques technologiques imposent un nouvel ordre dans la langue. Chaque évolution sociale induit une évolution de la langue. La langue étant un produit social et un instrument de communication au service d'une communauté linguistique, elle se trouve obligée de s'adapter à toutes les nouvelles réalités environnementales.

1.1.4. Construction avec le préfixe savant « hyper- »

Le préfixe « hyper- » est un préfixe d'origine grecque qui marque une intensité très élevée. Il appartient au domaine savant ou scientifique. Ce préfixe a généré une pluralité de mots dans l'univers du numérique. Il met également en relief tout ce qui est exagéré et qui va au-delà des antipodes, c'est-à-dire qui est à un niveau élevé et supérieur. Ce qui est d'une excellente poussée ou excessive poussée.

Tableau 4 : dérivation préfixale avec le préfixe savant « hyper- »

N°	Lexie initiale (radical)	Lexie à partir du préfixe «hyper- »	Sens et signification
01	texte	hypertexte	hyperliens permettant de passer d'un document à un autre à travers internet
02	connectivité	hyperconnectivité	usage exacerbé des réseaux socionumériques ou informatiques
03	lien	hyperlien	C'est une référence d'un système hypertexte qui permet le passage immédiat d'un document à un autre.

Le préfixe « hyper- » est aussi un préfixe très productif dans le domaine de l'informatique ou des technologies de l'information et de la communication. Les exemples du tableau précédents peuvent à travers d'autres processus de création lexicale générer des nouvelles lexies comme : hyperconnecter, hyperconnecté, hyperlier, etc.

1.2. Création par matrice dérivationnelle suffixale

La dérivation suffixale est un processus de formation de mots dans lequel un suffixe est ajouté à une racine ou à une base pour créer un nouveau mot. Les suffixes sont des éléments qui sont ajoutés à la fin d'un mot pour changer sa signification ou sa fonction grammaticale. Par exemple, le suffixe « -ment » peut être ajouté à la fin du verbe « parler » pour former le nom « parlement » qui désigne une assemblée législative. La dérivation suffixale est courante dans de nombreuses langues et peut être utilisée pour créer des adjectifs, des noms, des verbes et d'autres types de mots (Apothéloz, 2002).

Dans le domaine de la technologie de l'information et de la communication, plusieurs naissent au jour le jour à partir de la dérivation suffixale. Globalement, ce sont des suffixes usuels de la langue française. Ces suffixes peuvent créer des noms, des verbes, des adjectifs ou même des adverbes. Le tableau suivant en définit les équations.

Tableau 5 : quelques équations de la dérivation suffixale

N°	Nature Radical	Nature du suffixe	Nature résultat lexical	Equation finale
01	Nom (N)	Suffixe nominal (SN)	Nom (N)	$N+SN = N$
02	Verbe (V)	Suffixe nominal (SN)	Nom (N)	$V+SN = N$
03	Nom (N)	Suffixe adjectival (SA)	Adjectif (A)	$N+SA = A$

Les équations contenues dans le tableau précédent sont les plus productives dans le domaine du numérique. Quant aux suffixes, pour la plupart, ce sont des suffixes classiques connus depuis belle lurette. Ce sont : « -ique », « -tion », « -ment », « -able », « -al », etc.

1.2.1. Création par matrice suffixale « -ique »

Le suffixe « -ique » est l'un des plus prolifiques dans le champ du numérique. C'est un suffixe bipolaire qui permet d'obtenir à la fois l'adjectif et/ou le nom. Seul le contexte permettra d'en définir la nature exacte. Cet affixe se caractérise également par une pluviosité de manifestations sémantiques. Il peut ainsi signifier « ce qui a rapport à ». Exemple : Sociologique (ce qui a rapport à la sociologie) ; historique (ce qui a rapport à l'histoire). Le même suffixe peut avoir le sens de « qui est caractérisé par ». Exemple : acoustique (caractérisé par le son) ; électrique (caractérisé par l'électricité). Le suffixe « -ique » peut aussi revêtir le sens de « ce qui étudie ». Exemple : linguistique (qui étudie la langue). Le suffixe « -ique » est ainsi un suffixe qui peut avoir pour synonyme les suffixes adjectivaux suivants : « -esque » ; « -al » ; « -ien », etc.

Plusieurs lexies ont été créées à partir du suffixe « -ique » dans le domaine du numérique. Le tableau suivant en dénombre une pléthore.

Tableau 6 : dérivation suffixale avec le suffixe « -que »

N°	Radical/base	Suffixe	Résultats	Equation
01	Information (N)	« -ique » (SN)	Informatique (N)	$N+SN = N$
02	Robot	« -ique » (SN)	Robotique	$N+SN = N$
03	Technologie	« -ique » (SN)	Technologique	$N+SN = N$
04	Domus (latin)	« -ique » (SN)	Domotique	$N+SN = N$
05	Électron	« -ique » (SN)	Électronique	$N+SN = N$
06	Numéro	« -ique » (SA)	Numérique	$N+SA = A$
07	Algorithme	« -ique » (SA)	Algorithmique	$N+SA = A$

1.2.2. Création à partir des autres matrices suffixales

Les autres suffixes de la langue française ont aussi généré plusieurs autres mots dans le champ du numérique. Ces mots sont souvent obtenus à partir d'un radical nominal, adjectival, ou verbal. Dans le cadre de cette étude, nous avons pu identifier les suffixes suivants.

Tableau 7: dérivation à partir des autres matrices suffixales

N°	Radical/base	Suffixe	Résultats	Equation
01	Numéro (N)	« -ter » (SV)	Numéroter (V)	$N+SV = V$
02	Informatiser (V)	« -tion » (SN)	Informatisation (N)	$V+SN = N$
03	Cryptographe (N)	« -ie » (SN)	Cryptographie (N)	$N+SN = N$
04	Cybercriminel (N)	« -ité » (SN)	Cybercriminalité (N)	$N+SN = N$
05	Réseauter (N)	« -age » (SN)	Réseautage (N)	$N+SN = N$
06	Numéro (N)	« -able » (SA)	Numérable (A)	$N+SA = A$
07	Numéroter	« -eur » (SN)	Numérateur (N)	$N+SN = N$

08	Numéro (N)	« -al » (SA)	Numéral (A)	$N+SA = A$
09	Numéro (N)	« -isme » (SN)	Numérisme (N)	$N+SN = N$

2. Création par abréviation ou abrègement

Le phénomène d'abréviation ou d'abrègement fait référence à la réduction d'un mot ou d'une expression en utilisant une partie de celui-ci. C'est la raison pour laquelle Boubakar Bouzidi (112) affirme que l'abréviation « est un procédé graphique qui ramène le mot, dans la majorité des cas, à sa lettre initiale, exemple M. Larousse (1987) le retient comme « réduction d'un mot, souvent à sa première lettre ». Dans d'autres cas, l'abréviation peut se manifester par une troncation de quelques lettres finales d'un mot. Par exemple, « prof » pour « professeur » ou « info » pour « informatique ».

Ce phénomène est courant dans les langues parlées et écrites, et peut être utilisé pour économiser du temps et de l'espace dans la communication. Cela caractérise aussi le souci d'économiser en énergie. C'est ce qu'on appelle l'économie articulatoire. En effet, les locuteurs préfèrent opter pour un raccourci en écourtant certaines lexies. Cependant, il peut également causer des malentendus si les abréviations ne sont pas comprises par tous les interlocuteurs. C'est pourquoi, il faut souvent une certaine intercompréhension et « inter acceptabilité ». Ce phénomène est très productif en langue parlée, c'est-à-dire à l'oral.

Par ailleurs, il est constaté que l'avènement du numérique ou de l'électronique est intrinsèquement lié à l'avènement d'une panoplie de lexies créées par abrègement.

2.1. Abréviation par siglaison

La siglaison est une pratique courante sur les réseaux sociaux, car elle permet de gagner du temps et de l'espace dans les messages. Les utilisateurs peuvent ainsi communiquer plus rapidement et efficacement, en utilisant des abréviations qui sont facilement compréhensibles par leur communauté. Cependant, la création lexicale par siglaison peut également avoir des effets négatifs sur la langue française. En effet, l'utilisation excessive d'abréviations peut entraîner une perte de richesse lexicale et une simplification excessive de la langue. De plus, la siglaison peut également conduire à des malentendus et à une mauvaise communication. Les abréviations peuvent être interprétées différemment selon les personnes et les contextes, ce qui peut entraîner des erreurs de compréhension et des malentendus.

Malgré ces disparités, la création lexicale par siglaison reste un phénomène important sur le domaine de l'électronique. Les utilisateurs continuent d'inventer de nouveaux acronymes et abréviations pour faciliter leur communication sur le numérique. Le tableau suivant en fait une illustration parfaite.

Tableau 8 : abréviation par siglaison

N°	Sigle	signification
01	PDF	Portable Document Format
02	USB	Universal Serial Bus
03	JPEG	Joint Photographic Experts Group
04	CPU	Central Processing Unit
05	VPN	Virtual Private Network
06	DNS	Domain Name System
07	SSD	Solid State Drive
08	LED	Light Emitting Diode

09	OLED	Organic Light Emitting Diode
10	GPS	Global Positioning System
11	http	HyperText Transfer Protocol

Le danger que l'on observe dans cette perspective est relatif à la pureté de la langue française. En effet, l'on constate que la presque totalité des sigles dans le domaine du numérique est d'origine anglo-saxonne. La langue anglaise est celle dominante dans le domaine de la technologie et de la science. Le tableau ci-après donne 100% des siglaisons formées en langue anglaise. Ces sigles sont ainsi conservés et intégrés dans les dictionnaires de langue française. Il est ainsi idoine de trouver et d'opérationnaliser ces sigles en langue française, afin de limiter des anglicismes. Il est important néanmoins de noter que les dictionnaires de langue française mettent en exergue au moins une explication littéraire de certains sigles. Exemple : GPS (anglicisme qui veut dire : Global Positioning System) est repris en français en ces termes : « Système Global de Géolocalisation ». À cet effet, l'on aurait pu également le nommer par siglaison « SGG », correspondant aux lettres initiales de la littérisation ou de la traduction française « Système Global de Géolocalisation ».

La création lexicale par siglaison est un phénomène linguistique important. Bien qu'elle puisse avoir des effets négatifs sur la langue française, elle reste un moyen efficace pour faciliter la communication en ligne. Il est donc important de trouver un équilibre entre l'utilisation des abréviations et la préservation de la richesse lexicale de la langue.

Par ailleurs, la siglaison est un cas de lecture lettrique d'un phénomène d'abrégement. L'on peut également passer d'une lecture lettrique à une lecture syllabique. C'est ce qu'on appelle l'acronymie.

2.2. Abréviation par acronymie

L'acronymie est le processus de création d'un acronyme, lequel est un mot formé à partir des premières lettres de plusieurs mots (Boubakar Bouzidi, 2009). Par exemple, l'acronyme « ALGOL » est formé à partir de la troncation des lettres initiales de « Algorithme du langage ». Les acronymes sont souvent utilisés pour abréger des noms ou des expressions longues et complexes. Les acronymes du domaine numérique sont devenus omniprésents dans la vie quotidienne. Ils sont utilisés pour désigner des termes complexes et techniques, souvent liés à l'informatique et aux technologies de l'information et de la communication (TIC) (Domenget, 2013). Ces acronymes ont été créés pour faciliter la communication entre les professionnels du secteur, mais ils sont également utilisés par le grand public. Le tableau suivant en donne une panoplie d'exemples :

Tableau 9: abréviation par acronymie

N°	Acronyme	Signification
01	API	Application Programming Interface
02	SEO	Search Engine Optimization
03	IoT	Internet of Things
04	SaaS	Software as a Service
05	PaaS	Platform as a Service
06	IaaS	Infrastructure as a Service

Le phénomène d’acronymie est resté très productif grâce à sa capacité permettant de gagner du temps. En effet, il est plus rapide d’utiliser un acronyme que de prononcer le terme complet. Par exemple, le terme « Random Access Memory » peut être remplacé par l’acronyme « RAM » qui est facilement prononçable en une seule syllabe.

Un autre avantage des acronymes est qu’ils permettent une meilleure compréhension des termes techniques. Les termes techniques peuvent être difficiles à comprendre pour les personnes qui ne travaillent pas dans le domaine numérique. Les acronymes permettent donc de simplifier ces termes et de les rendre plus accessibles au grand public.

Dans la même perspective, l’utilisation excessive d’acronymes peut rendre la communication difficile pour les personnes qui ne sont pas familières avec ces termes. Les personnes qui ne travaillent pas dans le domaine du numérique peuvent se sentir exclues et ne pas comprendre la conversation.

Au bout du compte, il est important de noter que les acronymes du domaine numérique ont des avantages et des inconvénients. Ils permettent une communication plus rapide et une meilleure compréhension des termes techniques, mais peuvent également causer des malentendus et rendre la communication difficile pour les personnes qui ne sont pas familières à ces termes. Il est donc important d’utiliser les acronymes de manière appropriée et de s’assurer que tous les interlocuteurs comprennent bien le sens des termes utilisés. Bien plus, d’autres créations lexicales par abrégement se font par troncation des lettres ou des syllabes finales. C’est le phénomène d’« apocopation ».

2.3. Abréviation par apocopation

La formation des mots par apocope dans le domaine du numérique est un phénomène linguistique qui consiste à supprimer une ou plusieurs syllabes d’un mot pour en former un nouveau. Ce processus est couramment utilisé dans le langage informatique pour créer des termes plus courts et plus faciles à mémoriser.

L’apocope peut également être utilisée pour créer des termes plus courts et plus simples. Par exemple, le terme « app » est une apocope de « application » qui désigne un logiciel destiné à être utilisé sur un smartphone ou une tablette. Dans la perspective, l’apocope peut être utilisée pour créer des termes familiers ou argotiques. Par exemple, le terme « téléc » est une apocope de « télécommande », tandis que le terme « ordi » est une apocope d’« ordinateur ». Le tableau ci-après est un répertoire de quelques cas illustratifs du phénomène de formation des mots par apocope dans le domaine du numérique :

Tableau 10: abréviation par apocopation

N°	Apocope	Mot initial	Syllabes ou lettres supprimées
01	data	datalogie	-logie
02	info	information	-rmation
03	micro	microphone	-phone
04	techno	technologie	-logie
05	électro	électronique	-nique

La formation des mots par apocope dans le domaine du numérique permet de créer des termes plus courts et plus simples, facilitant ainsi leur utilisation et leur mémorisation. Cependant, il convient de veiller à ce que ces termes restent compréhensibles pour tous les utilisateurs pour une communication efficace. Le phénomène d'abréviation par troncation peut également se faire par troncation des lettres ou des syllabes initiales d'un mot.

2.4. Abréviation par aphérèse

La formation des mots par aphérèse est un phénomène linguistique qui consiste à supprimer une ou plusieurs syllabes au début d'un mot pour en former un nouveau. Dans le domaine du numérique, ce processus est très fréquent et permet de créer de nouveaux termes pour désigner des concepts spécifiques. L'aphérèse peut également être utilisée pour créer des termes plus courts et plus simples à prononcer. De même, le terme « blog » est une abréviation de « weblog », qui désigne un site web où l'on publie régulièrement des articles sur un sujet donné. Voici quelques exemples de mots obtenus par aphérèse.

Tableau 11 : abréviation par aphérèse

N°	Aphérèse	Mot initial	Syllabes ou lettres supprimées
01	Net	internet	inter
02	blog	weblog	web
03	wiki	Wikiwiki	Wiki (en position initiale)

L'aphérèse est souvent utilisée pour créer des acronymes qui sont des mots formés à partir des premières lettres de plusieurs mots. Par exemple, le terme « WiFi » est un acronyme formé à partir de « Wireless Fidelity » qui désigne une technologie de réseau sans fil. De même, le terme « Bluetooth » est un acronyme formé à partir du nom d'un roi danois, Harald Blåtand, qui a régné au X^e siècle et était connu pour sa capacité à rassembler les tribus scandinaves.

La formation des mots par aphérèse est un phénomène linguistique courant dans le domaine du numérique. Elle permet de créer des termes simples, évocateurs et mémorables pour désigner des concepts spécifiques.

Conclusion

In fine, la création lexicale est un processus complexe qui implique à la fois des facteurs linguistiques et extralinguistiques. Les nouvelles technologies, les changements sociaux et culturels, ainsi que les interactions entre les langues sont autant de sources de création lexicale. Les linguistes ont un rôle important à jouer dans l'analyse et la compréhension de ces phénomènes afin d'enrichir notre connaissance du langage et de son évolution. En outre, la création lexicale est un reflet de la créativité humaine et de sa capacité à s'adapter aux changements du monde qui l'entoure. Les dynamiques lexicales dans le domaine du numérique sont essentiellement d'origine anglaise, surtout au niveau de l'abréviation. Si l'on observe la vitesse infernale avec laquelle la technologie numérique croît, il est important que chaque langue et surtout la langue française pour le cas d'espèce prenne des dispositions, afin d'éviter une situation d'emprunt de manière aberrante. En effet, trop d'emprunt s'avère être un inconvénient

pour la langue emprunteuse, surtout que déjà, le fond se caractérise par un fonds étranger considérable (arabe, latin, anglais, italien, gaulois, etc.). Il est donc impérieux de raffermir la pureté de la langue française face à l'évolution numérique.

Par ailleurs, les langues africaines, appelées par la Francophonie, langues partenaires, doivent également répondre à ce rendez-vous planétaire qu'impose le numérique à travers une adaptation terminologique « techno-scientifico-électro-numérique ». Sinon, elles ne seront plus capables d'exprimer les réalités de l'heure et seront obligées d'emprunter plus que le français.

Œuvres citées

Apothéloz, Denis. *La construction du lexique français*. Paris : OPHRYS, 2002.

Boubakar Bouzidi. « Créativité lexicale par réduction en français contemporain ». *Synergies Algérie* 05, 111-117, 2009.

Domenget, Jean-Claude. « La fragilité des usages numériques : Une approche temporaliste de la formation des usages » in *Les cahiers du numérique (Instabilité et permanence des usagers numériques)*, 2 (9), 47-75, Paris : Lavoisier. 2013.

Dubois, Jean et al. *Dictionnaire de linguistique*. Larousse, Bordas/VUEF, 2002.

Guilbert, Louis. *La créativité lexicale*. Coll. Langue et langage, Ed. Larousse, 1975.

Koulayan, Nicole. « Mondialisation et dialogue des cultures : l'Ubuntu d'Afrique du Sud ». *Hermès. La revue* 51(2), 183-187. [En ligne] <https://revue-hermes-la-revue-2008-2-page-183.htm>, 2008.

Martinet, André. *Éléments de linguistique générale*. (5^e ed). Paris : ARMAND COLIIN, 2008.

Saussure, Ferdinand de. *Cours de Linguistique générale*. Paris : PAYOT, 1916.